

Préparation à l'épreuve orale 2024 du concours IASS

OBJECTIFS

- ▶ Pour l'épreuve orale d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

- Méthodologie de l'épreuve orale
 - Simulations de jury et entraînements avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
 - Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
 - Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
 - Préparation à la posture : adopter un positionnement d'inspecteur et s'en approprier les fondements
- ▶ Programme détaillé sur : <https://www.sante.gouv.fr>

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques
- Oraux blancs dans les conditions du concours
- Débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching collectif et tutorat individualisé

PRÉREQUIS

- Session réservée aux candidats admissibles au concours IASS

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Evaluation personnalisée des prestations orales
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directrice d'hôpital, coach professionnelle certifiée, coordinatrice pédagogique du parcours.
- L'équipe pédagogique du dispositif est composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs d'hôpital, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur préparation.

Réf : C1456

 3 jours

Durée 21h

Classe virtuelle 02 au 04 oct. 2024

Tarif 600 €

Public concerné

- Candidats admissibles au concours IASS

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi

Directrice d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation

catherine.joulain@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 66

satisfaction

4.5/5



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

Concours pour le(s)quel(s) vous êtes admissible

IASS

Autres :

Profil du candidat

Externe Interne 3^{ème} concours

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Matières orales d'admission
<input type="checkbox"/>	IASS	Arrêté du 20 avril 2016 et Arrêté du 18 déc. 2023	1 épreuve orale : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme M.

Nom

Prénom.....

Fonction.

Adresse personnelle.....

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

Mme M.

Nom

Prénom.....

Téléphone

E-mail.....

Fonction.....



TARIFS NETS DE TAXE 2024 *

Préparation à l'épreuve orale du concours IASS

Classe virtuelle - Réf. C1456

Session réservée aux candidats admissibles

600 €

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

Autofinancement - Contacter catherine.joulain@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

Établissement - Règlement sur facture ou dépôt chorus

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

*Toute formation commencée est due dans son intégralité